

Questions orales

été rendues publiques. Je n'en ai pas les détails devant moi. Ces chiffres ont été publiés et je les communiquerai volontiers au député à une autre occasion; ou encore, qu'il se reporte à la transcription de la réunion récente du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

* * *

L'IMMIGRATION**LES ALLÉGATIONS AU SUJET DU GÉNÉRAL QUANG—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT**

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Puisque le ministre a lu le rapport sur le général Quang que lui ont transmis les États-Unis et que ceux-ci possèdent des preuves qui pourraient empêcher le général Quang de retourner aux États-Unis, le ministre est-il d'avis que les allégations avancées à la Chambre au sujet de M. Quang sont justes et, si oui, quelles mesures entend prendre le ministre pour l'expulser?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas encore terminé nos enquêtes. Bien que le député ait évidemment accès à certains renseignements, je ne pense pas que sa remarque au sujet de l'existence de preuves qui empêcheraient les autorités américaines d'accepter le général Quang soit nécessairement exacte. Les décisions à ce sujet n'ont pas été prises et je n'accepte pas la prémisse de ces remarques préliminaires.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES**L'IGNORANCE DU PERSONNEL RÉGIONAL QUANT AUX DIRECTIVES POUR L'AUTONOMIE LOCALE—LES PROPOS CONTRADICTOIRES AU SUJET DU PROGRAMME**

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Comme le personnel régional du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien n'est pas au courant de la teneur des principes directeurs D-1 pour l'autonomie locale, comment pouvons-nous compter qu'ils seront mis en vigueur à la date à laquelle ils doivent s'appliquer aux autochtones partout au Canada?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je crois savoir qu'il a été renseigné au sujet des principes directeurs D-1. D'autre documentation a également été distribuée pour expliquer davantage ces principes directeurs. Je les examinai justement quand le député a posé sa question.

M. Malone: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comment le ministre peut-il concilier les déclarations contradictoires qui figurent dans les lignes directrices D-1? On propose un degré plus élevé d'autonomie et, en même temps, des manuels sur la façon dont les autoch-

tones devraient conduire leurs propres affaires, y compris la façon de gérer leur propre argent.

M. Buchanan: Monsieur l'Orateur, comme je l'ai déjà signalé, pour ce qui est des directives gouvernementales, nous estimons qu'étant donné que les associations d'Indiens manipulent des sommes considérables de deniers publics, il est impérieux, de leur propre point de vue comme du nôtre de suivre des lignes directrices, des méthodes bien définies et d'exiger la vérification des débours et de la gestion de ces fonds.

M. Malone: Ce n'est pas là la question et le ministre le sait bien.

* * *

L'ÉNERGIE**LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'ÉNERGIE MARÉMOTRICE DE LA BAIE DE FUNDY—LES PLAINTES AU SUJET DE L'INACTION GOUVERNEMENTALE**

M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Le gouvernement fédéral a-t-il reçu des plaintes du gouvernement de la Nouvelle-Écosse ou de quelque membre du comité d'étude de l'aménagement de l'énergie marémotrice de la baie de Fundy concernant l'inaction à l'égard des nouvelles études qu'il avait été convenu d'effectuer en vertu d'un accord conclu entre les gouvernements de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick avec le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je vais me renseigner.

M. Coates: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, le ministre voudrait-il vérifier certaines déclarations faites publiquement en Nouvelle-Écosse par des personnes nommées à titre de membre de ce comité précité en vue de déterminer qui est le responsable des retards dans cette affaire, afin que nous sachions au juste ce qui se passe.

* * *

LES FINANCES**LE PROGRAMME DE TRAVAUX D'HIVER—DEMANDE DE PROLONGATION DES DÉLAIS**

M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Je crois qu'il en a été prévenu. Divers députés ayant récemment recommandé au ministre de différer au-delà du 31 mai l'expiration du programme des grands travaux d'hiver pour les municipalités dont les projets ont été retardés pour des raisons indépendantes de leur volonté, comme les conflits ouvriers ou les retards à obtenir l'approbation des commissions administratives provinciales, le ministre est-il aujourd'hui en mesure d'annoncer jusqu'à quand se prolongera le délai pour l'achèvement de ces projets?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Malgré la courtoisie du député à me prévenir de la question, j'y répons non.